



Communiqué de presse

Immédiat

Site web: <http://www.acbf-pact.org>

Le renforcement des capacités est essentiel pour libérer le potentiel de la jeunesse africaine

Le Secrétaire Exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique s'entretient avec les Chefs d'Etat de l'UA sur le développement d'un environnement propice à l'emploi de la jeunesse

Malabo, Guinée Equatoriale 30 juin 2011 (ACBF)

Le 30 juin 2011, le Dr. Frannie Léautier, Secrétaire Exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique a présenté les perspectives de la Fondation quant au chômage des jeunes africains durant un débat au thème « *Renforcer l'autonomie des jeunes pour un développement durable* ».

De nombreux délégués de haut niveau ainsi que des représentants de la jeunesse du Continent ont été invités à débattre du sujet, qui sera prononcé lors de la 17^{ème} Session Ordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine à Malabo, en Guinée Equatoriale.

Avec plus de 40% de ses habitants âgés de moins de 15 ans, l'Afrique est de loin le continent qui dispose d'une jeune population la plus nombreuse. 60% de sa population a en effet moins de 24 ans. Cette démographie, à condition d'être correctement gérée, représente le meilleur levier de développement de l'Afrique pour les décennies à venir. Pour que cette opportunité se matérialise, il est nécessaire de mieux comprendre la jeunesse africaine pour concevoir et mettre en œuvre les politiques adéquates qui libéreront la créativité et l'inventivité de ce groupe.

En préparation de l'Assemblée de l'Union Africaine, les 13 et 14 juin 2011, l'Agence Mauritanienne pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ), en collaboration avec l'ACBF et le Centre Mauritanien d'Analyse des Politiques (CEMAP) a tenu un atelier régional sur « L'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes en Afrique du Nord », à Nouakchott (Mauritanie).

L'atelier, véritable plateforme de dialogue et d'échange d'expériences entre les parties prenantes d'Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie et Tunisie) a réuni plus de 80 participants, notamment des associations locales de la jeunesse et de jeunes entrepreneurs du Maghreb, d'Afrique Australe et d'Afrique de l'Ouest. Des membres de premier plan du Gouvernement mauritanien et de plusieurs organisations internationales, notamment du NEPAD, de la Banque Mondiale et du PNUD ont également assisté à cet atelier.

Un résultat majeur de cet événement fut la Déclaration de Nouakchott qui contient des recommandations spécifiques liées à la jeunesse et qui sera présenté par la Mauritanie aux Chefs d'Etat de l'Union Africaine présents à Malabo

La Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et l'Union Africaine ont signé un Accord d'Accord à Kampala (Ouganda) le 27 juillet 2010, établissant un cadre de partenariat entre les deux institutions.

Ce partenariat vise à favoriser et étendre la collaboration existant entre les deux organisations et le NEPAD, en tant que l'organe de mise en œuvre de l'Union Africaine pour le renforcement des capacités, en vue de développer la capacité des pays africains dans les champs de l'analyse de politique économique, de la formulation politique, de la conduite des politiques et de la gestion globale des politiques économiques pour la réduction de la pauvreté sur le Continent. L'Accord relève les défis majeurs d'une intégration régionale efficace pour le développement socio-économique du continent, en élaborant des solutions communes aux problèmes transversaux à travers de l'Afrique et en permettant des complémentarités entre les deux organisations, en termes de compétences et de développements futurs.

Antérieurement à sa déclaration, le Dr Léautier a déclaré : « La nouvelle stratégie de l'ACBF donne toute sa place aux problèmes émergents liés au développement de l'Afrique, et le rôle crucial du renforcement des capacités et de la création d'emplois pour les jeunes est de permettre un environnement favorable et une meilleure gouvernance, afin de libérer le potentiel des jeunes, soit à travers l'auto-emploi ou par leur intégration dans les secteurs productifs. » Elle a ajouté : « L'ACBF y contribuera en formant des individus compétents à travers des formations et la formation continue ; en créant un environnement de politiques favorable ainsi qu'une masse critique de gestionnaires publiques qui assurent le travail ; soutenir le potentiel des économies ; mettre en place des plateformes de dialogue entre gouvernements, société civile et secteur privé afin de générer un environnement propice à la croissance économique et à la création d'emplois ; soutien à l'acquisition et au partage des savoirs afin d'accélérer le changement et la génération d'idées qui libéreront le potentiel des jeunes ».

Le Dr Ibrahim Mayaki, Président du NEPAD, a souligné que les gouvernements africains et les praticiens du développement ont trouvé en la Fondation pour le renforcement des capacités, première institution de renforcement des capacités africaine, un partenaire compétent et crédible. Il déclarait ainsi : « A travers ses 20 ans d'histoire, l'ACBF a construit de formidables partenariats avec les gouvernements africains, les universités, la société civile et d'autres parties prenantes locales et sous-régionales. Disposant d'une couverture régionale sans précédent, d'une appropriation africaine et d'une visibilité croissantes, nous entrevoyons un grand champ de coopération avec l'ACBF alors que nous continuons de répondre aux besoins de capacités du continent ».

L'ACBF est engagé à travailler avec le NEPAD en tant qu'agence de planification et de coordination afin de promouvoir leur collaboration et de soutenir les initiatives de renforcement des capacités en Afrique.

Fin://

A propos de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique

Créée le 9 février 1991, l'ACBF est le fruit d'un partenariat entre les Etats africains et la communauté internationale des bailleurs de fonds. Elle ambitionne de renforcer durablement les capacités humaines et institutionnelles pour une croissance durable et la réduction de la pauvreté en Afrique. La vision de la Fondation est celle d'une Afrique reconnue pour ses capacités sociopolitiques et économiques et ses attributs ; un continent ayant des institutions et des politiques efficaces- acquises au moyen d'investissements soutenus dans les peuples et les institutions. La Fondation aspire à devenir un leader, un partenaire majeur et un centre d'excellence pour le développement des capacités en Afrique.

L'Union Africaine est actuellement membre honoraire du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF.

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

a.mpunzwana@acbf-pact.org

b.kone@acbf-pact.org

r.kambarami@acbf-pact.org

Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF)

PO Box 1562, Harare

ZIMBABWE

Tél.: + 263 4 700208/210